



Circuit Mars 1998

PUBLICATION MENSUELLE DU CLUB RADIO AMATEUR DE QUÉBEC

MOT DU PRÉSIDENT

Le CRAQ et l'ARES ont déposé auprès de RAQI une proposition pour tenir à l'été 1998 ce qui s'appelle « Le Grand Rassemblement RAQI ». La décision de RAQI sera probablement prise au moment où vous lirez ces lignes et nous serons en mesure de vous annoncer la prochaine assemblée mensuelle quel(s) club(s) aura ou auront la tâche d'organiser cet événement de fraternité radioamateur. D'ailleurs le directeur général de RAQI Guy VE2LGL sera présent le 9 mars pour nous parler de RAQI.

Autre point intéressant à signaler : Jean-Pierre VE2GDA a mis sur pied une série de cours de morse avec la collaboration de Gilles VE2WX ; environ une douzaine de vaillants candidats se préparent à obtenir leurs qualifications en morse. Ils sont une partie de la relève de demain pour explorer les bandes HF, le chemin de moins en moins fréquenté de nos jours !

Ne manquez pas l'assemblée mensuelle du 9 mars prochain. Il sera justement question de l'opération sur les bandes HF ; notre conférencier sera Denys VE2GIT et l'originalité de la formule (un combiné mini-conférence et tables d'équipements HF) devrait vous séduire...

Si vous connaissez des conférenciers qu'on aimerait entendre à nos assemblées mensuelles ou si vous avez des commentaires ou des suggestions concernant le journal, n'hésitez pas à m'en faire part. Bonne radio amateur à toutes et tous.

73

Gilles Lapierre VA2LG

va2lg@amsat.org
va2lg@ve2gpq

AVIS DE CONVOCATION

Les membres du Club Radio Amateur de Québec inc. sont convoqués à la prochaine assemblée mensuelle régulière du Club. Cette assemblée aura lieu le deuxième lundi du mois, soit le 9 mars 1998. L'assemblée débutera à 19h30 à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec. Les personnes qui ne sont pas membres du Club sont également les bienvenues.

Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du président directeur général.
2. Présentation des participants.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du compte-rendu de l'assemblée régulière du 9 février 1998.
5. Rapport du président directeur général.
6. Trésorerie.
7. Affaires nouvelles.
8. Conférence et atelier : Denys Carpenter « Le monde du HF en radio amateur ».
9. Clôture de l'assemblée.



Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

Club Radio Amateur de Québec inc.

Compte rendu de l'assemblée régulière mensuelle tenue le 9 février 1998.

Assemblée tenue à la Régie régionale de la santé et des services sociaux, 525 boul. Hamel Est, Québec.

Ouverture de l'assemblée à 19h45 sous la présidence de Gilles Lapierre VA2LG.

1. Mot de bienvenue du président directeur général.

Gilles VA2LG souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

2. Présentation des participants.

À l'invitation du président de l'assemblée, les membres et invités présents se nomment et donnent leur indicatif d'appel à tour de rôle.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Gilles VE2FGI propose l'adoption de l'ordre du jour. Alain VA2ZWA seconde la proposition. **Adopté.**

4. Adoption du compte rendu de l'assemblée mensuelle régulière du 8 décembre 1998.

Le compte rendu de l'assemblée mensuelle régulière du 12 janvier 1998 a été publié dans l'édition de février de Circuit. Jacques VE2CJP indique qu'au premier paragraphe de l'item 7, il faudrait lire que 24 radioamateurs ont participé à l'Opération Nez-Rouge. Robert VE2GNQ demande de modifier aussi le dernier paragraphe de cet item, qui devrait se lire comme suit : « Yves VE2YDO fait part des statistiques transmises par Robert VE2GNQ et compilées par Dominique VE2MIG sur la par-

ticipation au réseau VE2CQ. André VE2HUO propose l'adoption du compte rendu, tel que modifié. Thomas VA2TL seconde la proposition. **Adopté.**

5. Rapport du président directeur général.

Gilles VA2LG informe l'assemblée que différentes démarches sont en cours pour solutionner le problème des interférences malicieuses. Une première rencontre a eu lieu avec des représentants de Industrie Canada (Gestion du spectre) et une collaboration a été établie. Par ailleurs, la sensibilité de VE2RVD a été réduite au niveau de celle des répéteurs commerciaux afin de faciliter la recherche de la source des interférences.

Gilles indique également que le CRAQ et l'ARES ont déposé une proposition conjointe à RAQI pour la tenue du grand rassemblement annuel que RAQI souhaite reprendre. Le choix de RAQI parmi les propositions reçues devrait être connu vers le 21 ou 22 février. Ce dossier est coordonné par Rodrigue VE2ETR et Johanne VE2JCO. Si le choix de RAQI se porte sur notre proposition, Rodrigue et Johanne formeront un comité d'organisation de l'activité. Gabriel VE2KGH, trésorier de RAQI, mentionne qu'il appuiera notre candidature.

Gilles VA2LG annonce que le Club est à la recherche d'un animateur pour le réseau des puces. Notre animateur actuel, Jean-Yves VE2TTY, ne peut poursuivre, pour des raisons professionnelles. Les personnes intéressées à prendre la relève peuvent se faire connaître aux membres du Comité exécutif, par courrier électronique ou par la poste. D'ici la reprise du réseau des puces, ceux et celles qui ont des articles à annoncer sont invités à utiliser le réseau VE2CQ.

Gilles rappelle que le répertoire annuel sera

distribué à la pause. Il remercie l'équipe de réalisation, en particulier Pierre VE2KJR, Claude VA2CTA, Jean-Yves VA2JYF et Jacques VE2CJP.

Il rappelle aussi que RAQI a produit un logiciel de consultation de la base de données des indicatifs canadiens. Le logiciel est gratuit et disponible sur le site Internet de RAQI.

En qui concerne l'édition électronique de Circuit, on tentera de distribuer la version de mars aux membres par courrier électronique. Pour visualiser le fichier produit en format PDF, il faut utiliser le logiciel Acrobat Reader, disponible gratuitement à partir du site Internet de Adobe (<http://www.adobe.com/prodindex/acrobat/readstep.html>). La version imprimée continuera d'être produite et distribuée. L'édition de mars devrait comprendre un coupon qui permettra à chaque membre qui le désire de signifier son choix de recevoir uniquement la version électronique. Le Club serait ainsi en mesure d'économiser une partie des frais postaux d'expédition de Circuit.

6. Trésorerie.

Diane VA2GDA réfère au Circuit de février pour ceux et celles qui voudraient les détails de la situation financière. Elle souligne un déboursé de 175 dollars pour le souper de Noël, à cause d'une participation plus faible que celle convenue avec le restaurateur.

7. Affaires nouvelles.

André VA2PAM fait état des activités réalisées. Concernant le Carnaval de Québec, il cède la parole à Gaëtan VE2WAS. Celui-ci indique qu'une cinquantaine de radioamateurs ont collaboré à la journée de la Bougie, dont environ 60 pour cent étaient membres du Club. Les non membres ont comblé les postes laissés vacants par la faible participation des membres.

Des modifications ou désistements de dernière minute ont compliqué la tâche de Gaëtan, mais le service a été rendu. Gaëtan annonce qu'il ne sera pas candidat, l'an prochain, au poste de responsable des activités radio amateur au Carnaval. Une rencontre 'debriefing' des activités de cette année sera tenue la semaine prochaine. Ce sera l'occasion d'amorcer une réflexion sur la participation des radioamateurs au sein du Carnaval.

Robert VE2GNQ annonce, sans la dévoiler, une nouveauté au réseau VE2CQ. Il demande de surveiller les réseaux pour en être informés.

André VA2PAM indique qu'il a déjà presque tout l'effectif nécessaire pour le Rallye de Québec, les 13 et 14 février prochains. Quelques postes restent à combler pour le samedi matin, sur les Plaines d'Abraham.

Gilles VA2LG invite chacun à l'assemblée régulière mensuelle de mars, qui sera orientée vers la partie HF des activités radio amateur. Il y aura une conférence incluant des démonstrations, donnée par Denys VE2GIT. Gilles invite également les membres à apporter certains équipements particuliers pour en faire la démonstration; des tables seront mises à leur disposition à cet effet.

L'assemblée est suspendue, pour une pause, de 20h20 à 21h55

8. Conférence.

Gilles VA2LG présente le conférencier, monsieur Yvan-Miville Deschênes. Monsieur Deschênes est contrôleur aérien à la retraite, commentateur et vulgarisateur scientifique pour diverses activités reliées au domaine de l'aviation, notamment le Festival aérien de Québec. Il est un des fondateurs de l'Association des gens de l'air du Québec. Monsieur Deschênes a

intitulé sa conférence : « Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le monde de l'aviation et que vous n'avez jamais osé demander ».

Il nous entretient de différents aspects des communications dans le monde du contrôle aérien et de l'aviation, en général. Il apporte des explications sur l'historique de l'alphabet phonétique international, le rôle du contrôleur aérien, les routes aériennes, les trajectoires, les espaces de sécurité entre les appareils aéronautiques et la signification des codes ou abréviations contenus dans les conversations que les radio-amateurs peuvent capter sur différentes fréquences du service d'aviation. Tous les participants ont pu apprécier les talents de communicateur de monsieur Deschênes.

Clôture de l'assemblée.

Gaétan VE2GHO propose la levée de l'assemblée. Jean-Pierre VE2DFY seconde la proposition. **Adopté.**

L'assemblée est levée à 22h30.

Jacques Paré VE2CJP
Secrétaire

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Un journal mensuel renouvelé : le Circuit version électronique

Tel que nous l'avons annoncé à l'assemblée mensuelle de février dernier, la version électronique du journal est maintenant disponible. L'édition du Circuit de mars 1998 sera automatiquement distribuée à tous les membres qui ont indiqué leur adresse électronique au CRAQ. La version imprimée continuera d'être produite et distribuée normalement.

Pour visualiser le fichier produit en format PDF, il faut utiliser le logiciel Acrobat Reader, disponible gratuitement à partir du site Internet de Adobe :

(<http://www.adobe.com/prodindex/acrobat/readstep.html>).

Tous ceux qui acceptent de recevoir **la version électronique seulement** sont priés de confirmer leur choix par courrier électronique à l'attention de Jacques VE2CJP à l'adresse suivante :

jpare@clic.net

Le Club serait ainsi en mesure d'économiser une partie des frais postaux d'expédition de Circuit. Nous vous invitons donc à recevoir votre « nouveau » journal sous ce format, ce qui vous permettra de le recevoir plus rapidement et de pouvoir l'imprimer chez vous en entier ou en partie seulement pour le ou les articles que vous désirez conserver. De plus, la version électronique vous permettra de voir les couleurs utilisées au montage, ce que bien sûr la version « papier » ne permet pas.

Dites-nous ce que vous en pensez et faites-nous part de toute suggestion qui nous aiderait à vous produire un meilleur Circuit. Bonne lecture.

L'équipe du journal et la direction du CRAQ.

Les Champs électromagnétiques...non coupables ?

Hydro-Québec (Électrium de Varennes) a fait parvenir à RAQI en novembre dernier un rapport qui absout presque totalement ces fameux champs de tous les maléfices et de toutes les craintes qui étaient jusqu'à présent alimentées à son sujet.

Une mise en garde immédiate toutefois, puisque ce rapport fait la synthèse de diverses

études effectuées, quasiment à l'échelle mondiale, sur les effets des champs électromagnétiques " **dans les maisons et produits par les lignes de distribution de courant ou des appareils électriques** ". Notre " cou-sinage " presque journalier avec nos antennes, émetteurs, lignes de transmission et autres amplificateurs ne doit donc pas nous permettre d'absoudre de tout danger le voisinage de nos " bébelles " préférées qui, elles, augmentent la puissance de ces champs...ou génèrent des fréquences différentes de celles de l'électricité domestique. Des règles de prudence de base doivent au contraire faire partie de notre quotidien radio amateur.

Ce domaine particulier pourrait d'ailleurs faire l'objet d'un prochain article...

Jean-Pierre Rousselle, VE2AX

Le texte que nous publions est une traduction du communiqué de presse émis le 31 octobre 1996 par le Conseil National de la Recherche des États-Unis, organisme sous l'autorité de l'Académie Nationale des Sciences des États-Unis. Ce communiqué rend compte du rapport intitulé " Possible Health Effects of Exposure to Residential Electric and Magnetic Fields".

Texte du rapport:

" Pas d'effets nocifs sur la santé en rapport avec l'exposition résidentielle aux champs électromagnétiques."

Washington- Un comité scientifique du Conseil National de la Recherche conclut, dans un nouveau rapport, qu'il n'existe pas de preuve claire et convaincante permettant d'affirmer que l'exposition résidentielle aux champs électromagnétiques (CÉM) constitue un risque à la santé humaine. Après avoir passé en revue plus de 500 études réalisées sur une période de 17 ans, le comité de chercheurs affirme qu'il n'existe pas d'indice scientifique permettant de conclure que l'exposition aux CÉM joue un rôle dans le développement du cancer, qu'ils soient responsables de problèmes liés à la reproduction, au développement, à l'apprentissage et au comportement.

" Les résultats des recherches réalisées jus-

qu'à maintenant ne supportent pas la présomption selon laquelle les CÉM puissent être nuisibles à la santé humaine," affirme Charles Stevens, président du Comité, chercheur attaché à l'Institut médical Howard Hughes et professeur à l'Institut Salk, à la Jolla en Californie. " La recherche n'a pas démontré de façon convaincante que les champs que l'on retrouve dans les habitations puissent causer des problèmes de santé. De plus, les recherches effectuées en laboratoire n'ont pas démontré que les CÉM pouvaient endommager la cellule et, par conséquent, être nocifs à la santé humaine".

Les premières inquiétudes concernant les effets des CÉM sur la santé sont apparues en 1979 lorsque des chercheurs ont conclu que les enfants habitant à proximité des endroits où l'on retrouve beaucoup de lignes électriques avaient 1,5 fois plus de risque de contracter la leucémie. En raison de la difficulté de mesurer les niveaux de CÉM, du temps et des coûts qu'il faut pour réaliser ces mesures sur une longue période de temps, les chercheurs avaient utilisé une méthode indirecte pour estimer les niveaux de CÉM auxquels le public peut être exposé. Les chercheurs ont estimé les niveaux de champs à l'intérieur des habitations en se basant sur la dimension des fils situés près de la maison, de même que sur la distance entre la maison et les lignes électriques.

Le rapport du Conseil National de la Recherche affirme que les études ayant utilisé cette méthode suggère une corrélation faible mais statistiquement significative entre l'incidence de la leucémie chez l'enfant, une maladie rare, et la présence de lignes électriques présentant certaines caractéristiques. Toutefois, il n'a jamais été démontré que cette apparente association statistique puisse être la conséquence de l'exposition aux CÉM. La correspondance entre les caractéristiques des fils situés à l'extérieur et les niveaux de CÉM véritablement mesurés à l'intérieur est faible, en ce sens que les lignes extérieures ne sont responsables que d'une fraction du champ que l'on retrouve à l'intérieur des habi-

tations. Les chercheurs ont tenté sans succès d'associer la leucémie aux CÉM en mesurant les champs que l'on retrouve à l'intérieur des maisons des enfants atteints de la maladie. Le rapport soutient que les résultats obtenus jusqu'à maintenant " sont inconstants et contradictoires et ne constituent pas une preuve fiable d'association " entre les CÉM et la leucémie. La faible corrélation observée entre la proximité des lignes électriques et la leucémie infantile pourrait très bien être le résultat de l'exposition à d'autres facteurs que le champ magnétique, facteurs qui pourraient être associés et à la leucémie et à la présence d'un réseau électrique dense. Le Comité de chercheurs mentionne que parmi les facteurs possibles, on retrouve la densité de la circulation automobile, la qualité de l'air et les caractéristiques des habitations accusant un certain âge.

Les cellules et les tissus ne sont pas affectés

Dans le but de fournir une explication plausible et de tirer profit des connaissances acquises par les premières études épidémiologiques, les chercheurs se sont penchés sur les études réalisées sur les effets potentiels des CÉM sur les animaux, de même que sur les cellules et les tissus humains. Jusqu'à maintenant, rien n'indique qu'aux niveaux d'exposition que l'on rencontre dans les habitations, les CÉM puissent modifier les fonctions de la cellule. Certaines études ont permis d'observer une réaction des cellules lorsqu'exposées à des niveaux de champ entre 1 000 et 100 000 fois plus élevés que les niveaux que l'on retrouve dans les maisons. Ces réactions, touchant principalement les signaux que les cellules s'envoient entre elles, ne constituent pas une indication claire d'un effet néfaste potentiel sur la santé. En fait, il est même possible que l'exposition aux champs puisse avoir un effet bénéfique sur l'organisme, en accélérant le processus de guérison d'une fracture osseuse, par exemple.

Il est important de signaler qu'aucune étude n'a observé, et ce même à des niveaux de dose de CÉM extrêmement élevés, de dommage sur l'ADN des cellules, dommage que l'on croit essentiel au déclenchement d'un cancer. De même, aucune expérience réalisée sur l'animal n'a permis de constater que les CÉM pourraient, même à des doses élevées, agir comme agent cancérigène ou avoir un effet sur sa reproduction, sur son développement ou sur son comportement.

Rapport Financier Du C.R.A.Q

Au 31 Janvier 1998

REVENUS	RÉEL	BUDGET	ÉCART
Adhésions	6 010,00 \$	7 500,00 \$	(1 490,00) \$
Articles promot.	184,00 \$	250,00 \$	(66,00) \$
Commanditaires	625,00 \$	1 800,00 \$	(1 175,00) \$
Cours de formations	3 320,00 \$	3 300,00 \$	20,00 \$
Examens	280,00 \$	400,00 \$	(120,00) \$
Intérêts	1,56 \$	- \$	1,56 \$
Revenus autres	862,00 \$	- \$	862,00 \$
Total des revenus	11 282,56 \$	13 250,00 \$	(1 967,44) \$
DÉPENSES			
Archives		50,00 \$	(50,00) \$
Cotisations	120,00 \$	250,00 \$	(130,00) \$
Cours-dépenses	1 067,70 \$	1 400,00 \$	(332,30) \$
Dépenses autres	359,22 \$	250,00 \$	109,22 \$
Fourm.approv.	1 363,76 \$	600,00 \$	763,76 \$
Frais de caisse	45,16 \$	100,00 \$	(54,84) \$
Immobilisations	637,24 \$	2 000,00 \$	(1 362,76) \$
Impressions	843,50 \$	3 300,00 \$	(2 656,50) \$
Licences	31,00 \$	300,00 \$	(269,00) \$
Loyer	131,91 \$	200,00 \$	(68,09) \$
Poste	767,69 \$	2 000,00 \$	(1 232,31) \$
Publicité		200,00 \$	(200,00) \$
Réseau urgence	4,50 \$	200,00 \$	(195,50) \$
Serv. activités	248,44 \$	1 250,00 \$	(1 001,56) \$
Téchniques	50,76 \$	500,00 \$	(449,24) \$
Téléphone	18,68 \$	150,00 \$	(131,32) \$
Transport		500,00 \$	(500,00) \$
Total des dépenses	5 489,56 \$	13 250,00 \$	(7 760,44) \$
Variation d'encaisse	5 793,00 \$		
Plus: encaisse - début	5 028,44 \$		
Ecaisse fin du mois	<u>10 821,44 \$</u>		

Diane VA2GDA, trésorière